

COMMISSION COMMUNALE ACCESSIBILITÉ POUR TOUS



RAPPORT ANNUEL 2023



Aimer Vivre à Toulouse

MAIRIE DE  TOULOUSE



Toulouse accessible





INTRODUCTION

- Les chiffres clés 5
- 2023: poursuite de la dynamique en faveur de l'accessibilité et de l'inclusion 6
- Qu'est-ce que la Commission Communale Accessibilité pour Tous (CAPT) ? 8

PARTIE 1

TOULOUSE, VILLE ACCESSIBLE 12

- Accessibilité des bâtiments municipaux (ERP) 13
 - Point d'étape sur l'Agenda d'Accessibilité Programmée 13
 - Les chiffres de l'accessibilité des ERP dans l'Ad'AP 14
 - Zoom sur quelques réalisations de mise en accessibilité 15
- Le dispositif de recensement des logements accessibles 16
 - Rappel sur la phase d'expérimentation 16
 - L'avancement du recensement au 1^{er} janvier 2024 16
 - Bilan intermédiaire 17
- Voirie et espaces publics 18
 - Zoom sur des travaux d'aménagement réalisés 19
- Destination pour Tous 20
 - La médaille d'Or pour Toulouse 20
 - De nombreuses actions mises en œuvre en 2023 21

PARTIE 2

TOULOUSE, VILLE INCLUSIVE 24

- Villes pour Tous en 2023, un label novateur qui s'implante durablement 25
 - Une labellisation « sur mesure » 26
 - Le Festival Rio Loco 26
 - Le Nouveau Printemps 27
 - Les forums de l'emploi 27



INTRODUCTION



© P. Pocher



Quelques chiffres autour du handicap

TOULOUSE*



13 935

personnes allocataires de
l'Allocation Adultes Handicapés
(AAH) sur la ville de Toulouse



5 205

enfants percevant l'Allocation
d'éducation de l'enfant
handicapé (AEEH) sur la ville
de Toulouse

TOULOUSE MÉTROPOLE*



20 641

allocataires de l'Allocation
Adultes Handicapés (AAH) sur le
territoire de Toulouse Métropole



9 683

enfants percevant l'Allocation
d'éducation de l'enfant
handicapé (AEEH) sur le
territoire de Toulouse Métropole

HAUTE-GARONNE*



32 758

allocataires de l'Allocation
Adultes Handicapés (AAH)
sur toute la Caf
de la Haute-Garonne



19 090

enfants percevant l'Allocation
d'éducation de l'enfant
handicapé (AEEH) pour la Caf
de la Haute-Garonne

*Chiffres Caf Haute-garonne juillet 2023

2023: poursuite de la dynamique en faveur de l'accessibilité et de l'inclusion

L'année 2023 s'illustre par la poursuite du développement des 2 labels – Villes pour Tous et Destination pour Tous – dont la dynamique locale place l'accessibilité et l'inclusion au cœur du territoire et au plus près des habitants.

Métropole européenne, capitale de la région Occitanie, Toulouse affiche un dynamisme économique et une qualité de vie qui séduisent chaque année plusieurs milliers de nouveaux arrivants. En matière d'accessibilité et d'inclusion, la ville de Toulouse s'engage au quotidien sur le territoire auprès des personnes en situation de handicap, en lien avec les acteurs locaux.

De nombreux dispositifs sont ainsi proposés afin de les accompagner dans la vie de tous les jours pour se loger, se déplacer, travailler, pratiquer une activité, sortir, visiter...

Villes pour Tous

Loisirs, sports, culture, emploi, expositions, conférences... toutes les parties prenantes du territoire se sont mobilisées dans ces différents domaines et activités pour élaborer tout au long de l'année un programme événementiel Villes pour Tous, accessible et inclusif.

Les rendez-vous incontournables à Toulouse sont ainsi labellisés, comme le Rose Festival, Rio Loco...

De nouveaux dispositifs sont proposés comme le chansigne (concert de l'artiste -M- chansigné au Rose Festival 2023) et de nouveaux partenaires s'inscrivent dans la démarche.

**Plus de 530
événements labellisés
depuis la création
du label événementiel**





**1^{er} anniversaire
de la médaille d'or
attribuée à la ville
de Toulouse**

Destination pour Tous

Toulouse a reçu en 2022 la médaille d'or de la marque d'État Destination pour Tous. Cette récompense valorise son engagement pour une accessibilité et une inclusion universelles à travers une offre touristique qui permet le séjour prolongé de tous, habitants comme visiteurs extérieurs, en tenant compte notamment des différentes situations de handicap.

Ce label prend aussi en compte la perte d'autonomie liée à l'âge, les déplacements avec poussettes ou avec de jeunes enfants.



© Toulouse Team



© Toulouse Team

Qu'est-ce que la Commission Communale Accessibilité pour Tous (CAPT) ?

La Commission communale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées (CCAPH) rendue obligatoire par la loi pour les communes et intercommunalités de plus de 5000 habitants a été renommée **Commission communale accessibilité pour tous (CAPT)** pour la ville de Toulouse en 2016.

Instance de concertation émanant de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » a renforcé les mesures législatives en faveur des personnes en situation de handicap, la CAPT a été créée après délibération du Conseil Municipal en date du 31 mars 2006.

La Commission Communale Accessibilité Pour Tous s'est réunie le 21 mars 2024 pour dresser le bilan des actions qui ont été menées durant l'année 2023.

Monsieur Christophe Alvès a présidé cette commission en sa qualité d'élu en charge du handicap.



© Marie de Toulouse

Les membres de la Commission Communale Accessibilité pour Tous

Initialement composée, comme le prévoyait la loi du 11 février 2005, de représentants de la commune, de représentants des associations de personnes en situation de handicap ainsi que des représentants d'autres usagers de la ville, la Commission communale Accessibilité Pour Tous accueille également plusieurs associations de seniors ainsi que des organismes représentant des acteurs économiques.

Représentants de la commune

M. ALVÈS – Conseiller municipal délégué en charge de l'occupation du Domaine public, des centres sociaux, du handicap et de la vie associative – représentant le Maire, Président de la Commission

Mme LALANE de LAUBADÈRE – Première Adjointe au Maire en charge de la coordination des actions pour Bien grandir, des affaires scolaires, dont les travaux dans les écoles, du périscolaire, de la réussite éducative, du contrat local à la scolarité et de la signature des documents relatifs à la Caisse des écoles

Mme KATZENMAYER – Adjointe au Maire en charge de la petite enfance, des crèches et de l'aide à la garde d'enfants à domicile

Mme LAIGNEAU – Adjointe au Maire en charge de l'urbanisme, des coulées verte, de l'architecture communale, de la procédure de classement du centre-ville de Toulouse au patrimoine mondial de l'Unesco, des opérations foncières d'aménagement et de la signature des conventions de portage avec l'Établissement Public Foncier Local (EPFL)

M. ARSAC – Adjoint au Maire en charge de la coordination des actions relatives à la vie économique, à l'emploi, au commerce et à l'artisanat et en charge de la coordination des maires de quartier et de la participation citoyenne (démocratie locale)





Les associations représentant les personnes en situation de handicap

Ces associations, ou gestionnaires d'établissements spécialisés, représentent les personnes en situation de handicap pour tous les handicaps: moteur, sensoriel, cognitif, mental, psychique et/ou polyhandicap.

- **AGAPEI** (AGir avec Amis, Parents et Professionnels pour les Personnes en situation de handicap)
- **ANPIHM** (Association Nationale Pour l'Intégration des Handicapés Moteur)
- **APF** France Handicap 31
- **AST** (Association des Sourds de Tolosa)
- **AVH** (Association Valentin Haüy)
- **ASEI**
- **Austime 31**
- **Chiens guides d'aveugles**
- **CTEB** (Centre de Transcription et d'Édition en Braille)
- **L'Esperluette**
- **FNATH Grand Sud**
- **Fondation Marie Louise**
- **G.I.H.P** (Groupement pour l'insertion des personnes handicapées physiques)
- **Handicap Défi**
- **IJA** (Institut des Jeunes Aveugles)
- **Ladapt Haute-Garonne** (L'Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées)
- **SAHEHD** (Service d'accompagnement et d'hébergement pour Étudiants Handicapés Dépendants)
- **Comité régional handisport Occitanie**



Les représentants des personnes âgées

- **Relais amical Malakoff Médéric**
- **Club des aînés de Lardenne**

Les représentants des acteurs économiques

- **Chambre de Commerce et d'Industrie**
- **Chambre des Métiers et de l'Artisanat**
- **CAPEB** (Organisation professionnelle des artisans du bâtiment)
- **USH Occitanie** (Union Sociale de l'Habitat)
- **JCE** (Jeune Chambre Economique)
- **Le Directeur de la Gare Toulouse-Matabiau**
- **Le directeur du développement aéronautique de l'aéroport Toulouse- Blagnac**

Les représentants d'autres usagers de la ville

- **UDAF 31** (Union Départementale des Associations Familiales)

Les représentants d'autres organismes

- **IME** (Institut Médico-Éducatif) Montaudran (Centre Communal d'Action Sociale)

Les missions de la Commission Communale Accessibilité pour Tous

L'ordonnance n° 2014-1090 du 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité pour les personnes en situation de handicap, des Établissements Recevant du Public (ERP), des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie a renforcé la fonction d'observatoire local de l'accessibilité de la commission communale pour l'accessibilité dont les missions sont de :

- **Dresser le constat** de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports, et dans ce cadre être destinataire, pour les ERP situés sur le territoire communal :
 - des projets d'Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'AP)
 - des documents de suivi de l'attestation d'achèvement des travaux prévu dans l'Ad'AP
- **Tenir à jour**, par voie électronique, les listes des ERP situés sur le territoire communal, qui :
 - ont élaboré un Agenda d'Accessibilité Programmée
 - sont déclarés accessibles.
- **Établir un rapport annuel** présenté en Conseil Municipal
- **Faire toutes propositions utiles** de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant
- **Organiser un système de recensement** de l'offre de logements accessibles.
- **Aller plus loin avec la politique inclusive** qui intervient dans l'offre sur le territoire dès lors que l'accessibilité réglementaire sera acquise.

Ils animent aussi des concertations

Toulouse Métropole

Thématique : accessibilité de la voirie et des espaces publics

Tisséo - Smtc

Commission accessibilité réseau urbain de Toulouse (CARUT).

Le fonctionnement de la concertation et des groupes de travail

Pour assurer la concertation voulue par la loi de 2005, le Pôle Handicap, Accessibilité et Vie sociale travaille étroitement avec les associations représentant les seniors et les personnes en situation de handicap.

Tous les mois, le Pôle Handicap, Accessibilité et Vie sociale anime des groupes de travail « Ville accessible, ville inclusive » autour de différentes thématiques : bâti, logement, loisirs, sports, culture... avec ces associations et les autres membres de la CAPT.

Régulièrement, des directions ou services de la Mairie et de la Métropole viennent également présenter des projets en lien avec les thématiques d'accessibilité et d'inclusion afin de favoriser au maximum la co-construction et la concertation en amont des projets.



© Mairie de Toulouse



© Mairie de Toulouse

Perspectives 2024

L'année 2024 sera rythmée par des projets majeurs nécessitant une mobilisation de toutes les parties prenantes internes et externes en matière d'accessibilité et d'inclusion :

- Participation au **salon régional du handicap, Autonomic Sud**
- Lancement du projet **Point info handicap**
- **Labellisation Villes pour Tous** de l'opus 2 de l'opéra urbain « Le Gardien du Temple - La Porte des Ténèbres »
- Développement des **dispositifs immersifs et inclusifs** lors des festivals
- Poursuite des actions à mettre en œuvre dans le cadre de **Destination pour Tous**
- **Animation d'un nouveau réseau interne** politique publique des « correspondants handicap »
- **Recensement des habitats inclusifs** sur le territoire toulousain.

Fidèle à ses valeurs d'inclusion et de mixité au plus proche des habitants, la Mairie de Toulouse continue chaque année de travailler en concertation avec les associations de personnes en situation de handicap pour co-construire et penser une offre globale d'activités, événementielle ou touristique, accessible à toutes et à tous.

PARTIE 1

TOULOUSE,

VILLE ACCESSIBLE



© Toulouse Métropole



Accessibilité des bâtiments municipaux (ERP)

Depuis la fin de l'année 2016, la Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole se sont engagées dans la mise en place de leur Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap), obligation légale pour permettre l'accès de tous aux établissements publics.

Au-delà de la stricte mise en accessibilité, les deux collectivités tendent également au maximum vers un confort d'usage pour tous (personnes en situation de handicap ou personnes à besoins spécifiques comme les parents avec poussettes, femmes enceintes, seniors...) afin que l'accès aux bâtiments publics devienne plus facile quelque soit la situation de l'utilisateur.

En 2023, ce sont **57 Établissements recevant du public (ERP) municipaux qui ont été rendus accessibles.**

Point d'étape sur l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP)

L'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap) a démarré en fin d'année 2016 et se poursuivra jusqu'en 2025 pour aboutir à la mise en accessibilité totale de tous les ERP de la Mairie de Toulouse et de Toulouse Métropole.

Au total, ces deux collectivités gèrent **772 bâtiments recevant du public, dont 636 sont inscrits dans l'Ad'Ap.** En effet, les réalisations récentes intègrent directement les obligations d'accessibilité ainsi que les prescriptions du Pôle Handicap, Accessibilité et Vie Sociale dont l'objectif est d'aller toujours plus loin dans le confort d'usage.

Sur les 772 ERP gérés par la Ville de Toulouse et Toulouse Métropole, près de 65 % sont aujourd'hui accessibles. Si on rajoute à ce nombre les ERP en cours de travaux, c'est près de 70 % des ERP qui seront rendus accessibles début 2024.

Le cahier de prescriptions accessibilité et qualité d'usage des ERP

Ce cahier de prescriptions a pour but de compiler en un seul document toutes les obligations légales et d'usage pour la construction et/ou la mise aux normes d'accessibilité d'un bâtiment. Ce cahier est en cours de mise à jour afin de prendre en considération les nouvelles obligations réglementaires et les retours sur le terrain des associations ainsi que des usagers. Le cahier de prescriptions est distribué aux différents maîtres d'œuvre travaillant sur les ERP Mairie et Métropole. Son application est obligatoire.



Les chiffres de l'accessibilité des ERP dans l'Ad'AP

Au 1^{er} janvier 2024 :

Toulouse Métropole

- **53 ERP** accessibles
- **4 chantiers** en cours
- **3 futures** mises en accessibilité sont à l'étude

Mairie de Toulouse

- **360 ERP** accessibles
- **19 ERP** en travaux
- **78 établissements** actuellement à l'étude

Le chiffre :

81 %

Plus de 80 % des ERP inscrits à l'Agenda d'Accessibilité Programmée ont été rendus accessibles ou sont en phase de l'être au 1^{er} janvier 2024.

Grâce à la mobilisation et au travail constant des différentes directions et équipes impliquées dans la mise en œuvre de l'Ad'AP, le rythme de mise en accessibilité des bâtiments ne faiblit pas. Au 1^{er} janvier 2024, 85 % de l'objectif est atteint.

Les derniers ERP restants représentent un nouveau challenge dans un contexte économique qui se complexifie : les futurs bâtiments à rendre accessibles comptent parmi les plus complexes dans la nature des travaux et des réflexions à mener. De plus la hausse des coûts généraux de la construction constitue une contrainte supplémentaire auquel la collectivité doit faire face.

Un budget à la hausse

- Pour 360 établissements accessibles pour la Mairie de Toulouse le coût prévisionnel de mise en accessibilité est de 20,70 millions d'euros. Coût réel de 21,52 millions. Cet écart s'explique par la conjoncture économique actuelle.

Pour rappel, c'est un budget total de 51 millions d'euros (46 millions mairie de Toulouse et 5 millions Toulouse Métropole) qui a été prévu pour les travaux de mise en conformité des ERP Mairie et Métropole jusqu'en 2025. Ce budget ne prend pas en compte les réhabilitations de grande ampleur prenant de fait en compte l'accessibilité.

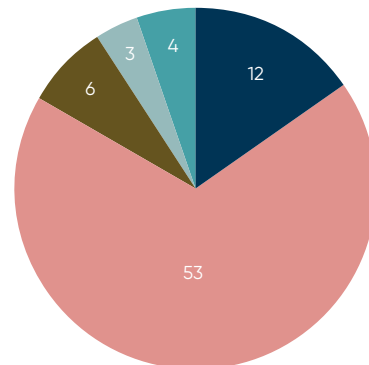
Travaux : un processus de concertation indispensable

- premier diagnostic réalisé par les différentes Directions des Bâtiments des territoires
- réunions préparatoires avec les usagers, la direction gestionnaire du bâtiment via le réseau des correspondants handicap pour assurer un travail sur l'usage du bâtiment
- travail de concertation avec les équipes de la Voirie pour prévoir une planification de travaux concomitante avec d'éventuels travaux voirie.

Situation des ERP inscrits dans l'Ad'AP

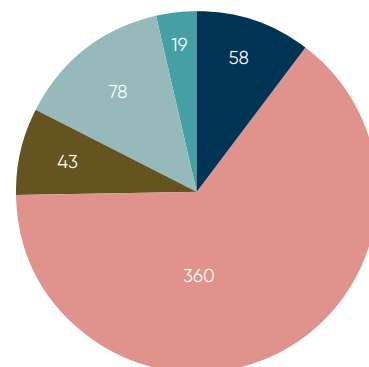
Toulouse Métropole

Nombre total d'ERP inscrits dans l'Ad'AP au 1^{er} janvier 2024 : **78 inscrits**



Ville de Toulouse

Nombre total d'ERP inscrits dans l'Ad'AP au 1^{er} janvier 2024 : **558 inscrits**



- N'a pas débuté
- Phase de diagnostic accessibilité
- Phase d'études
- Phase de travaux
- ERP accessibles au 1^{er} janvier 2023

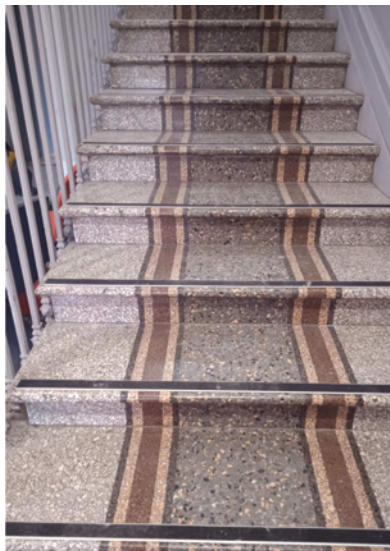


Zoom sur quelques réalisations de mise en accessibilité en 2023

Centre culturel Bellegarde 241 000 €



Avant

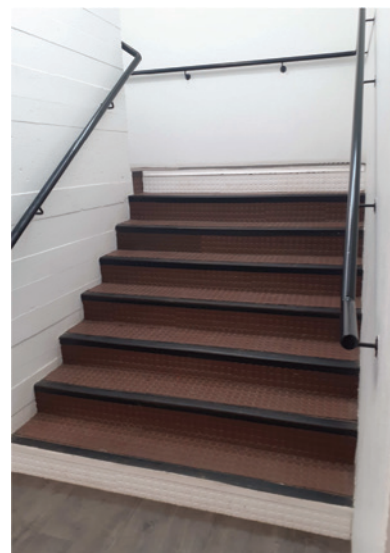


Après



Après

Gymnase Georges Ohnet 278 000 €



« **Mettre en accessibilité,**
c'est aussi souvent permettre une **rénovation nécessaire**
à la **bonne utilisation** des infrastructures. »

Le dispositif de recensement des logements accessibles

Rappel sur la phase d'expérimentation

En 2020 et 2021, la Mairie de Toulouse, en partenariat avec les communes de Colomiers, Cugnaux et Blagnac ainsi que plusieurs bailleurs sociaux, a mis en place un dispositif de recensement de l'accessibilité des logements sociaux.

Quels objectifs ?

- Expérimenter un système de recensement
- Permettre aux bailleurs sociaux d'avoir une meilleure connaissance de leur patrimoine et de son degré d'accessibilité
- Donner aux bailleurs des indicateurs sur les travaux à réaliser pour rendre leurs logements accessibles
- Permettre une analyse de l'accessibilité des logements grâce à une grille très précise d'indicateurs spécifiques.

Quels constats ?

- **En 2022, est privilégié le recensement des bâtiments et des résidences dans leur globalité plutôt que celui des logements.**

Malgré un taux de pénétration important, celui-ci reste encore faible par rapport à l'effort déployé pour y parvenir.

L'accès au bâtiment et aux logements est de toute façon essentiel pour pouvoir habiter le logement et pour l'accès des visiteurs et de la famille : c'est donc une première étape vers la mise en accessibilité des résidences sociales.

- **Vacance des logements = facilité de diagnostic d'accessibilité**

Le travail conjoint de l'équipe de recensement avec les bailleurs sociaux a permis de tisser une relation de confiance qui induit un nouveau process : dès qu'un logement social sera vacant, entre deux locataires et sur demande du bailleur, l'équipe de recensement pourra auditer l'accessibilité de l'habitation en question.

Ce process induit une très grande réactivité de la part de l'équipe du Pôle Handicap, Accessibilité et Vie Sociale de part la rapidité avec laquelle les logements sociaux sont attribués.

Quelques chiffres

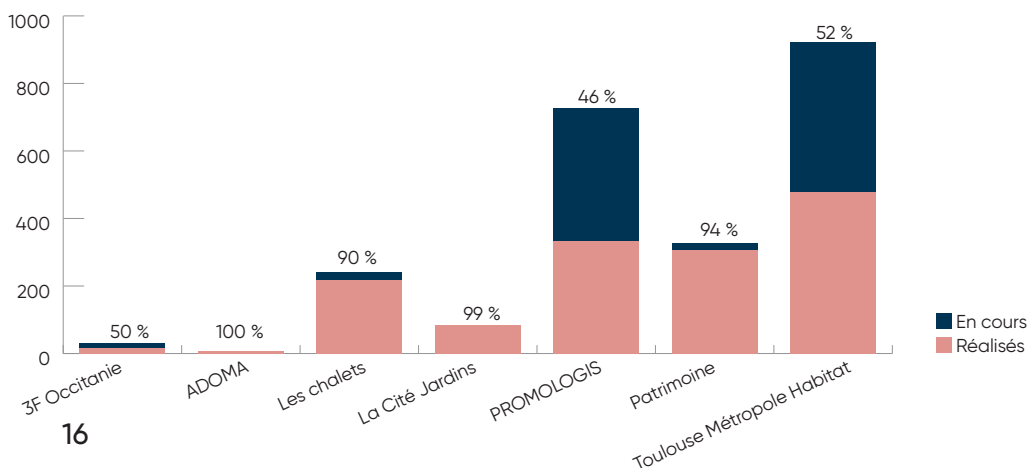
- **1 034 bâtiments audités**
- **3 830 logements visités** par les recenseurs
- **Taux de pénétration de 30 %** (nombre de logements dans lesquels les recenseurs ont eu l'autorisation d'entrer par les locataires). Pour rappel, l'accueil des recenseurs par les locataires d'un appartement n'est pas une obligation.

À titre d'exemple, le taux de pénétration des bailleurs sociaux dans leurs propres logements est de 10%.

L'avancement du recensement au 1^{er} janvier 2024

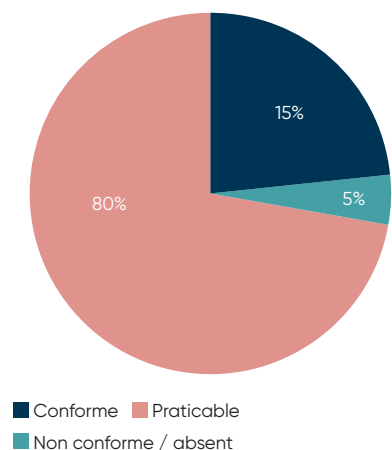
Suite à l'expérimentation, le recensement des résidences de logements s'est poursuivi auprès de 7 bailleurs sociaux (3F Occitanie, ADOMA, Les Chalets, La Cité Jardins, PROMOLOGIS, Patrimoine Languedocienne et Toulouse Métropole Habitat).

Sur les 2 336 résidences à auditer, 1 440 l'ont été soit près de 62 %

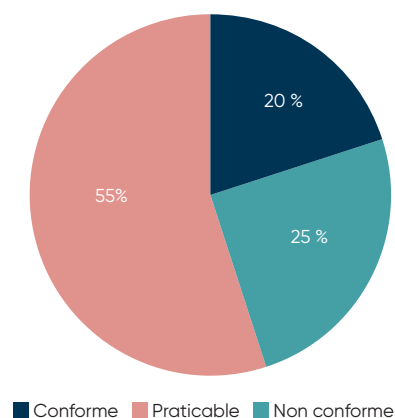


Sur 1440 bâtiments audités

Accessibilité voirie publique à proximité

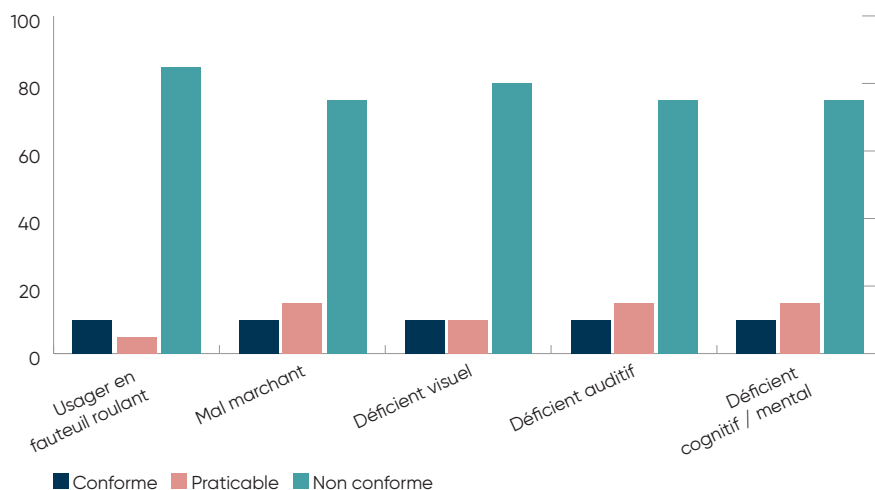


Arrêt de transport en commun à proximité (<300m)



Les audits réalisés permettent de vérifier le niveau d'accessibilité et de praticabilité de la chaîne de déplacement au sein des résidences visités. 3 niveaux d'accessibilité ont été retenus, à savoir : conforme, praticable et non conforme. Enfin 5 typologies d'usagers ont été identifiés : usager en fauteuil roulant, personne mal marchant, déficient visuel, déficient auditif et enfin déficient cognitif ou mental.

Synthèse niveau d'accessibilité des résidences en %



Bilan intermédiaire

Au vu des audits réalisés, le bilan est sans appel. Le niveau d'accessibilité des bâtiments « anciens » est très faible (pour rappel, ont été audités les bâtiments dont la date de dépôt du permis de construire est antérieur à 2007). Ainsi, le parc de logements accessibles se trouve dans les bâtiments récents ou réhabilités.

Il est également important de nuancer les termes de logement accessible et logement adapté. Un logement accessible répond à un cadre législatif, un logement adapté répond aux réels besoins de l'occupant.

Quelles perspectives ?

Mieux qualifier et mieux orienter les demandes de logements sociaux des personnes en situation de handicap : c'est l'ambition partagée par toutes les parties de ce dispositif.

Chaque handicap est spécifique et nécessite donc une prise en charge et un degré d'accessibilité différent : l'important est donc de pouvoir faire coïncider les deux.

En 2024, le recensement des logements accessibles se poursuivra en lien étroit avec les bailleurs sociaux afin de permettre de faire correspondre l'offre et la demande.

Le cahier de préconisations sur l'accessibilité et la qualité d'usage des logements : un outil pédagogique qui va évoluer

Publié en 2019, ce cahier est mis à disposition des maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre afin que puisse être prise en compte la notion de qualité d'usage lors de la construction de logements neufs. Cet outil se voulant avant tout pédagogique a été co-construit avec les associations. Un travail de mise à jour est en cours afin de prendre en compte les évolutions législatifs mais également le retour d'expériences des acteurs du monde associatif et du logement. Un travail sur la forme du cahier sera également prévu afin qu'il soit plus facilement utilisable par les constructeurs et donc plus largement appliqué sur le terrain.



Voirie et espaces publics



© Toulouse Métropole

La compétence voirie et espaces publics est une compétence métropolitaine mais dont la direction gestionnaire travaille en étroite concertation avec le Pôle Handicap, Accessibilité et Vie Sociale de la Mairie de Toulouse notamment pour faciliter la continuité de la chaîne de déplacement et la logique de travaux.

Afin de rendre possible ce cheminement accessible, la direction Voirie et espaces publics s'appuie :

- **Sur le schéma directeur d'accessibilité**
- **Sur la charte d'accessibilité dont la mise à jour a eu lieu en 2022**
De nombreux compléments ont été apportés à la charte (règle d'implantation du mobilier urbain contrasté, bandes de guidage et de séparation, ...).

- **Sur des sessions de concertations**
Menées dans le cadre des groupes de travail « accessibilité de l'espace public », ces sessions permettent aux associations membres de rencontrer directement sur le terrain les maîtres d'œuvre, les porteurs et les concepteurs de projet pour identifier les problématiques d'accessibilité et y apporter des solutions.

- **Sur de la sensibilisation**
Cette sensibilisation est menée à la fois auprès des agents de la collectivité qui conçoivent les projets afin de mettre la culture de l'accessibilité au cœur des projets, en amont même de la réflexion mais également auprès des agents de la collectivité dont les missions sont de vérifier la conformité de l'accessibilité sur l'espace public (notamment les terrasses).



© Toulouse Métropole



ZOOM

Les ateliers sur le terrain

5 ateliers tests ont eu lieu en extérieur en 2023 avec les techniciens et les associations de personnes à mobilité réduite, parmi eux une visite terrain concernant l'accessibilité entre l'avenue de Muret et la berge haute de Garonne.

Toulouse Métropole est également adhérente du CEREMA depuis 2014 et participe à ce titre activement au Groupe de Travail des Référents Accessibilité des Villes Inclusives (GT-RAVI). Une étude a notamment été menée concernant la prise en compte des différents handicaps sur les zones de rencontre dont un rapport a été publié.



Exemples de travaux d'aménagement réalisés

Aménagement Croix Baragnon St Etienne à Toulouse



© Toulouse Métropole



© Toulouse Métropole

**Aménagement
Projet Urbain Partenarial
St Simon Eisenhower
rue Robert Maffre à Toulouse**

Destination pour Tous

« La marque **Destination Pour Tous** est la marque du tourisme inclusif. Cette labellisation accordée pour cinq ans renouvelables valorise les territoires proposant une offre touristique cohérente et globale pour les personnes en situation de handicap. »



La Mairie de Toulouse s'est engagée en 2019 dans le processus de candidature à la marque d'État Destination pour Tous.

Cette marque, co-portée par la Direction Générale des Entreprises (DGE) et la Délégation Ministérielle à l'Accessibilité (DMA), est accordée au plus haut niveau de l'État par un collège réunissant plusieurs ministères ainsi que des associations. Elle permet de labelliser l'accessibilité et les actions inclusives réalisées à l'échelle d'un territoire.

L'objectif de la marque « Destination Pour Tous » est de valoriser une destination touristique permettant un séjour prolongé inclusif pour tous, habitants du territoire ou visiteurs extérieurs, tenant compte de toutes les situations de handicap. La destination doit proposer des activités ou des prestations touristiques prenant en compte l'ensemble des demandes et des besoins des visiteurs en matière de répit, de loisirs, de culture et d'accompagnement, notamment dans les aspects de la vie quotidienne et les déplacements.

La médaille d'or pour Toulouse !

Après une longue période nécessaire à l'élaboration du dossier de candidature en 2020 et 2021, celui-ci avait été finalisé en fin d'année 2021 et présenté aux associations en janvier 2022.

Au total, ce sont 46 fiches actions qui ont été co-construites avec les directions de la Mairie de Toulouse et de Toulouse Métropole ainsi qu'avec des partenaires externes et les associations représentant les personnes en situation de handicap.

Une fois le dossier de candidature finalisé, devait s'en est suivi le « grand oral ».

Une délégation s'était donc rendue au siège de la Direction Générale des Entreprises (DGE) le 20 avril 2022 afin de présenter la candidature de la Mairie de Toulouse. Cette délégation était composée de Christophe ALVES (conseiller municipal en charge du Handicap et directeur du projet de candidature Destination Pour Tous), Sébastien SERAPHIN (responsable du Pôle Handicap, Accessibilité et Vie Sociale), Nicolas AOUN (chef du service accessibilité), Maxime ARCAL (référént accessibilité et confort d'usage), Laure MORAND (référente handicap à la direction des Musées), Carol Borgel (responsable qualité et animation partenariale à l'Agence d'Attractivité de Toulouse Métropole), Sonia LAVENIR (élue APF France Handicap Haute-Garonne) et Pierre BARADAT (usager déficient visuel).

Tous avaient dû pendant plus d'une heure valoriser le travail effectué sur la ville de Toulouse et répondre aux questions de la Commission Nationale Destination Pour Tous (CNDPT) qui était constituée de nombreux ministères et d'associations nationales.

Le 25 avril 2022, le résultat tombait : la Mairie de Toulouse obtenait la marque « Destination Pour Tous » au niveau or avec un total de points de 918 (sur 1000 possibles) !



De nombreuses actions mises en œuvre en 2023

Sur les 46 fiches actions que compte le dossier de candidature, nombre d'entre elles ont vu le jour en 2023.

ZOOM

Les actions réalisées dans les musées toulousains

Fiche action n°25 : enrichir l'offre culturelle accessible

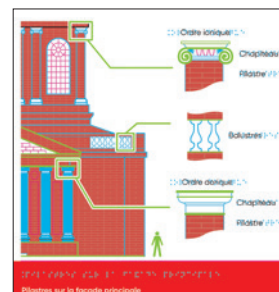
- De nombreuses visites ont été interprétées en Langue des signes française (LSF) ou bien avec l'aide d'outil d'audiodescription.
- En complément plusieurs vidéos des musées ont également été traduites en LSF et un sous-titrage a été prévu.
- Enfin, la Chapelle de la Grave, nouvellement ouverte au grand public, s'est vu équipée d'un livret tactile pour faciliter sa découverte aux personnes aveugles ou mal-voyantes.
- Dans le cadre du label "Villes Pour Tous" (cf. page 25), de nombreux événements culturels ont été rendus accessibles sur le territoire toulousain en 2023



Galerie Le Château d'eau – Visite guidée interprétée en LSF



Vidéo de présentation du Castelet



Page du livret tactile, avec braille et gros caractères, pour la visite de la Chapelle de La Grave



Fiche action n°29 : renforcer les publications en FALC

- Des livrets d'informations pratiques ou de visites ont été élaborés en Facile à Lire et à Comprendre (FALC) afin de faciliter leur compréhension aux personnes ayant un handicap cognitif ou mental mais aussi aux enfants ou bien encore aux touristes étrangers.

Livret d'informations pratiques en FALC
Galerie Le Château d'eau

Fiche action n°41 : s'engager en faveur de l'offre labellisée "Tourisme et Handicap"



Achat de « cannes sièges »

- Les musées et monuments se sont équipés de nombreux outils permettant un meilleur confort de visite pour les personnes en situation de handicap ou âgées comme l'achat de "cannes sièges" ou bien pour les personnes malentendantes avec l'achat d'audiophone.
- En 2023, le Castelet a été labellisé "Tourisme et Handicap" pour les 4 familles de handicap et rejoint ainsi de nombreux autres musées et monuments pour lesquels le confort d'usage et l'accessibilité universelle ont été mis en œuvre.



ZOOM

Autres actions réalisées

Fiche action n°1: s'appuyer sur le réseau des référents accessibilité et inclusion

8 réunions ont eu lieu en 2023 avec notamment comme sujets :

- Les procédures d'accueil et de suivi des enfants à besoins éducatifs particuliers
- Le futur "Capitole de l'Education" (qui s'est tenu en Mai 2023, NDLR)
- Le projet "égalité en jeu" sur les discriminations dans les jeux de société

Fiche action n°2: mise en place d'un comité d'experts

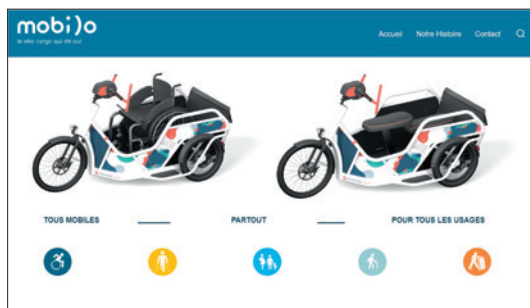
10 groupes de travail ont eu lieu en 2023, soit plus de 20 h d'échanges et de concertations sur divers sujets, parmi eux :

- Accessibilité des terrasses de cafés et restaurants
- Chantiers d'accessibilité sur les ERP
- Communication accessible
- Présentation d'actions associatives

Fiche action n°3: mobilisation des programmes d'actions innovants

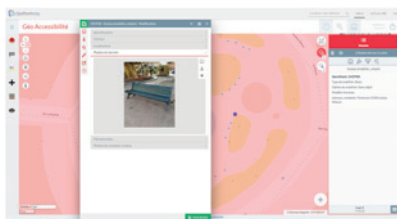
De nouvelles expérimentations financées par la collectivité ont été possibles :

- Un outil de réalité virtuelle accessible aux usagers en fauteuil roulant
- Mise en place de tablettes tactiles "Touch2see" pour permettre aux supporters aveugles ou mal-voyants de suivre les matchs grâce au touché et ainsi de vibrer comme tout le monde!
- Achat de 2 vélos adaptés mis à disposition à la Maison du Vélo (NDLR: la livraison de ces vélos devrait avoir lieu fin d'année 2024)



Fiche action n°10: renforcer l'audit des ERP / IOP privés sur le territoire toulousain

En 2023, ce sont plus de 100 diagnostics qui ont été réalisés par la société "HappenGo"



Fiche action n°12: cartographier le mobilier urbain de confort

Un recensement du mobilier urbain (sanisettes, fontaines à boire et assises) présent sur le périmètre "Destination Pour Tous" a été réalisé. Ce recensement sera très prochainement rendu disponible via une cartographie dynamique.



ZOOM

Suite

Fiche action n°14: mise en place d'une politique d'accessibilité des commerces

Hormis la continuité du dispositif des ambassadeurs de l'accessibilité, un guide à destination des commerçants est en cours de réalisation afin de faciliter l'accessibilité de leurs locaux.

**Guide
accessibilité****Fiche action n°18:
créer un guide de l'accessibilité des transports à destination du public**

TISSEO a publié son propre guide à destination principalement des usagers en situation de handicap.



Il est disponible à l'adresse suivante:

<https://www.tisseo.fr/sites/default/files/medias/Guide-accessibilite-Tisseo.pdf>

**Fiche action n°19:
poursuivre le déploiement des visuels
"Mon métro d'image en image"**

Des pictogrammes ont été mis en place pour les stations du TELEO ainsi qu'à l'intérieur des stations de métro.

**Fiche action n°36:
pérenniser l'expérimentation de l'audiodescription
des événements sportifs**

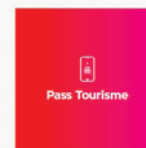
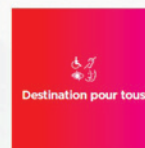
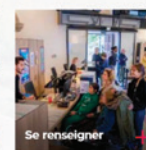
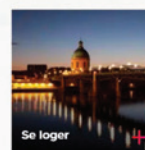
En 2023, ce sont 90 matchs qui ont été audiodescrits (football, rugby, handball et basketball) soit une augmentation de 30 % par rapport à 2022

**Fiche action n°42:
mieux informer les touristes afin de faciliter
l'organisation de leur séjour**

Le site de l'Agence d'Attractivité de Toulouse Métropole (Office de Tourisme) s'est vu ajouter une nouvelle rubrique: "Destination Pour Tous". On y retrouve toutes les informations nécessaires pour la préparation de son séjour en fonction de son handicap à l'adresse suivante : <https://www.handi.toulouse-tourisme.com/>

**Préparer son séjour**

Retrouvez ici toutes les informations pratiques pour préparer et faciliter votre séjour à Toulouse : les hébergements, l'office de tourisme, les transports, l'aéroport et la gare...



PARTIE 2

TOULOUSE,

VILLE INCLUSIVE



© Mairie de Toulouse



Parmi ses différentes missions, le service Inclusion et Animation du Pôle Handicap, Accessibilité et Vie sociale pilote et coordonne depuis 2022 le label Villes pour Tous. Ce dernier a pour objectif d'accompagner les acteurs du territoire pour que tous les publics, en situation de handicap ou non, puissent accéder tout au long de l'année, aux événements dits « de droit commun » proposés sur le territoire toulousain et plus largement sur Toulouse Métropole. Le label Villes pour Tous permet ainsi de garantir l'accessibilité et l'inclusion à toutes et tous sur des événements grand public tels que spectacles, animations, sorties, conférences, visites, forums de l'emploi ou festivals,... Les partenaires accompagnés et dont les événements sont labellisés sont des artistes, des associations, des directions de la collectivité, des organismes, des opérateurs événementiels,... La Mairie de Toulouse communique tout au long de l'année sur ce label afin qu'il soit un véritable repère pour les publics et qu'il soit la marque d'un événement où l'accessibilité et l'inclusion leur sont garanties.

Villes pour Tous en 2023, un label novateur qui s'implante durablement

FOCUS

Quelques chiffres

En 2023 :

- Plus de 70 partenaires différents
- 163 événements dont 130 sur Toulouse
- Des événements sur Toulouse et sur 16 autres communes de Toulouse Métropole
- 6 événements hors Toulouse Métropole



Au-delà du respect de l'accessibilité réglementaire, le label Villes pour Tous permet d'envisager et de réfléchir en amont l'organisation des différentes offres événementielles pour les rendre réellement inclusives. Si 2022 était une année « expérimentale », 2023 a vu le nombre d'événements et de publics se développer. De nouveaux événements sont labellisés et ceux qui l'ont été l'année précédente ont souhaité en 2023 renouveler leur engagement. En effet ce label permet d'ouvrir les événements à tous les publics, et chaque expérience permet de mieux s'adapter aux besoins rencontrés. Une véritable culture de l'accessibilité et de l'inclusion se développe ainsi dans le domaine de l'événementiel sur le territoire. En plus d'un accompagnement en matière de connaissance de tous les publics et d'une communication adaptée sur ces événements, le Pôle Handicap Accessibilité et Vie sociale et d'autres directions de la collectivité se dotent d'outils et de dispositifs spécifiques et innovants permettant d'accueillir les publics les plus empêchés.

FOCUS

Les outils d'accessibilité

De nombreux outils sont mis gratuitement à la disposition des publics pour faciliter ou permettre l'inclusion. Par exemple :

- **Les gilets vibrants** : ils transforment la musique en vibrations et permettent de rendre accessibles des événements musicaux aux personnes sourdes, malentendantes ou ayant un trouble autistique. Ils sont aussi vecteurs de sensibilisation au handicap pour l'ensemble des personnes
- **Le chansigne** : il permet de rendre accessibles les paroles, le rythme et l'émotion d'une chanson aux personnes sourdes. En 2023, lors du Rose Festival, le chanteur -M- était accompagné de chansigneurs.
- **L'audiodescription** : ce dispositif permet, via une application sur smartphone ou tablette, à une personne non ou malvoyante de vivre pleinement un match en direct dans les gradins.
- **La Langue des signes française** : rend accessible une conférence, un atelier animé,... aux personnes sourdes.
- **Les joëlettes et les bécasines** : elles permettent de rendre accessibles, en inclusion, un séjour ou une sortie à la campagne ou à la montagne, un marathon sportif, ...

Une labellisation « sur mesure »

La nature de chaque événement et la diversité des publics font que la labellisation Villes pour Tous nécessite un accompagnement sur mesure. Ainsi, pour un festival, le Pôle Handicap Accessibilité et Vie Sociale propose des sensibilisations à l'accueil des personnes en situation de handicap. La présence de bénévoles Souffleurs d'images peut être sollicitée, une plateforme PMR installée, etc.

Le Festival Rio Loco

Du 14 au 18 juin 2023, la 28^e édition du Festival cosmopolite Rio Loco « Mundo Mix » a ré-enchanté la Prairie des Filtres. Dans un souci d'accessibilité à la culture, ses organisateurs, appuyés par la coordinatrice du label Villes pour Tous, se sont attachés à permettre à tous les publics de bénéficier dans les meilleures conditions de ces journées festives et musicales. Des plateformes PMR pour les scènes principales ont été déployées, des gilets vibrants mis à disposition, des Souffleurs d'images bénévoles étaient présents. Les différents cheminements et la signalétique rendus accessibles, un stand Villes pour Tous était installé pour que les agents du Pôle Handicap, Accessibilité et Vie Sociale présents puissent renseigner les différents publics et les guider selon leurs demandes.

FOCUS

Sensibiliser les étudiants saisonniers

Comme cela se fait à l'occasion d'événements d'envergure liés à l'actualité comme la Coupe du Monde de Rugby ou d'autres festivals, Rio Loco veille à ce que les saisonniers soient préalablement formés à la sécurité, à l'accessibilité et à l'accueil de tous les publics. Avant chaque édition du Festival Rio Loco un temps d'information leur est dédié pour l'accueil des personnes en situation de handicap, quel que soit le type de handicap. Un accompagnement humain réfléchi et adapté est, en effet, un gage de réussite en matière d'inclusion.



FOCUS

Les mobiliers inclusifs

Pour certaines visites du Nouveau Printemps du mobilier inclusif a été mis à disposition des publics à mobilité réduite ou fatigables.

- **Les flâneuses** : Ce sont des sièges mobiles anti-fatigue accessibles à tous et toutes pour faciliter les déplacements durant la visite.



Le Nouveau Printemps

C'est un Festival de création contemporaine pensé chaque année avec un ou une artiste associé(e) pour un quartier de Toulouse. Du 2 juin au 2 juillet 2023, pour la première édition, c'est Matali Crasset qui a posé un regard singulier sur le quartier Saint-Cyprien. Pour s'intégrer au programme des événements labellisés Villes pour Tous, l'accessibilité et la signalétique sur les différents sites ont été travaillées, des visites sensorielles pour les personnes non et malvoyantes ont été proposées, des Souffleurs d'images ainsi que des interprètes ont pu être mobilisés.

Les forums de l'emploi

En 2023 de nombreux forums de l'emploi, sur différents quartiers toulousains, déjà labellisés Cités de l'Emploi et co-organisés avec France Travail, ont été labellisés Villes pour Tous. Ces événements gratuits pour les demandeurs d'emploi, ont été rendus accessibles à tous et toutes autant dans le fond de ce qui était proposé que dans la forme. Salles de concert, lieux d'exception et de prestige, espaces publics, les sites choisis pour ces forums ont été préalablement sélectionnés pour leur caractère accessible en prenant en compte la nécessité de faciliter les déplacements inter-urbains. Des interprètes en Langue des signes française étaient présents et signalés. Les demandeurs d'emploi en situation de handicap qui souhaitent travailler en milieu ordinaire étaient accueillis par des entreprises sensibilisées grâce à une démarche partenariale et l'implication des entreprises

MARDI 6 JUIN 2023 DE 13H À 17H

Forum emploi

On recrute dans votre quartier
Transformez l'essai!

BORDEROUGE
2, rond-point Madame de Mondonville,
31200 Toulouse
Bus : 19, 20, 36, 40, 41, 44, 73 et T14 : arrêt Borderouge
Accès Métro Ligne B : Station Borderouge (Terminus)

+ d'infos :

Mon Quartier + Facile
MAIRIE DE TOULOUSE

Logos des partenaires : Toulouse Métropole, Région Occitanie, Département de la Haute-Garonne, Mairie de Toulouse, Cap Emploi, Axcel, France Travail, Alpa, P.A.E., EMPLOI, FACE, Mairie de Borderouge, Mairie de Bellevue, Mairie de St-Jacques, Mairie de St-Louis, Mairie de St-Michel, Mairie de St-Pierre, Mairie de St-Vincent, Mairie de St-Jean, Mairie de St-Georges, Mairie de St-Etienne, Mairie de St-Etienne-le-Moine, Mairie de St-Etienne-de-Ostie, Mairie de St-Etienne-de-Beaumont, Mairie de St-Etienne-de-Nogaret, Mairie de St-Etienne-de-Beaumont, Mairie de St-Etienne-de-Nogaret, Mairie de St-Etienne-de-Beaumont, Mairie de St-Etienne-de-Nogaret.



Mairie de Toulouse
Direction des Solidarités et de la santé
Pôle Handicap, Accessibilité et Vie Sociale

Tél. : 05 31 22 92 56

Mail : domaine.handicap.accessibilite@mairie-toulouse.fr

